



Règlement tremplin **RIRES SUR LAJOUX 26** 7 mars 2026 au Soleil à Saignelégier

1. Organismes

Le tremplin de l'humour est organisé en collaboration par le festival d'humour RIRES SUR LAJOUX, le Centre Culturel LE SOLEIL à Saignelégier et LAURA CHAIGNAT.

2. Présentation tremplin

Le tremplin RIRES SUR LAJOUX est un concours réservé aux nouveaux talents n'ayant pas ou très peu d'expérience de la scène. Ce projet vise à encourager des humoristes débutants à se présenter sur scène devant un jury composé de personnes issues du monde du spectacle vivant.

3. Condition d'inscription

Le tremplin RIRES SUR LAJOUX est destiné à toute personne âgée de 16 à 99 ans.

La création, (stand-up, sketch, imitation, chanson humoristique, etc.) sera originale, les textes ne doivent pas être une reproduction, une adaptation ou une traduction totale ou partielle de textes préexistants.

Les candidats devront être capables de présenter une vidéo de 3-6 minutes (uniquement à la demande de l'organisation). Celle-ci devra être envoyée sans délais.

Seules les candidatures en solo, en duo, en trio seront acceptées.

L'inscription et la participation au tremplin RIRES SUR LAJOUX sont gratuites.

4. Modalités d'inscription

La candidature devra être déposée **avant le 15 février 2026** à l'adresse riressurlajoux@gmail.com

Le candidat s'engage à être disponible sur l'ensemble des dates du tremplin
- Pour la finale du tremplin, le samedi 7 mars 2026 dès 17h00 au Café du Soleil à Saignelégier.

- Pour le vainqueur du tremplin, le jeudi 16 avril 2026 dès 18h00 pour le Festival RIRES SUR LAJOUX, participation au « Lajoux Comedy Club »

5. Déroulement du concours et sélection

Le tremplin se déroulera en 2 étapes:

Première étape: La sélection

A la fin du délai d'inscription, le comité du festival RIRES SUR LAJOUX se réunira et procédera à la sélection pour la finale du tremplin

Au besoin, une video pourra être demandée. Elle devra être envoyée à l'organisation sans délai.

Les 6 finalistes seront avisés personnellement avant le 22 février 2026

Deuxième étape: La Finale

La finale du tremplin et l'élection du vainqueur se dérouleront dans la salle du Café du Soleil à Saignelégier, le samedi 7 mars 2026 à 18h00 en marge du « Zenith Comedy Club Du Soleil »

Les 6 candidats finalistes présenteront une création inédite de 5 minutes maximum, devant un jury composé de personnes confirmées du milieu. Le vainqueur du tremplin sera désigné le jour même à 21h00 dans la salle du Soleil.

6. Jury

Le jury sera composé de personnalités issues du milieu du spectacle vivant et du stand-up.

Les décisions du jury sont finales et sans appel.

7. Prix

À l'issue du tremplin, 2 prix distinctifs seront remis:

Prix du jury: participation au Lajoux Comedy Club (carte blanche à Laura Chaignat) du 16 avril 2026 + une prime de 400.- en cash.

Prix du publique: Prime de 200.- en cash

Ces prix peuvent donc venir récompenser un même ou deux artistes différents.